

PREMIERE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

I. RELANCE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° DNCMP/84/S/2023-2024 POUR L'ENTRETIEN ET REPARATION DES IMPRIMANTES DE L'OBR

Date de Publication : 19/01/2024

Date d'ouverture des offres : 29/01/2024

1. Objet.

L'Office Burundais des Recettes réinvite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous enveloppes fermées pour l'entretien et réparation des imprimantes de l'OBR dont les spécifications et les quantités détaillées se trouvent dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Financement.

Le Marché est financé à 100% sur les fonds de l'OBR, exercice 2023-2024.

3. Spécification du Marché

La passation du présent Marché sera conduite par Appel d'Offres National Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

4. Allotissement

Le marché est constitué de deux lots :

Lot 1 : Maintenance des imprimantes de type KYOCERA Taskalfa 8002i ;

Lot 2 : Maintenance des imprimantes de type KYOCERA Taskalfa 8003i ;

5. Délai d'exécution

Le délai d'exécution est fixé à douze (12) mois calendaires, à compter de la date de notification définitive du marché. L'attributaire devra s'engager à maintenir les prix des services d'entretien, ceux des pièces de rechange courantes et ceux des pièces de rechange non courantes pendant tous les douze (12) mois que durera le contrat.

6. Conditions de participation

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions, à toute personne morale ou physique remplissant les conditions juridiques, les

capacités techniques et financières nécessaires à l'exécution de ce marché, conformément à l'article 151 du Code des marchés Publics.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés Publics en vigueur au Burundi. Les associations sans but lucratif et les Organisations Non Gouvernementales ne sont pas éligibles pour ce marché.

7. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté sur le site de l'Office Burundais des Recettes (www.obr.bi), ou être consulté tous les jours ouvrables de 7h 30' à 12 h et de 14 h à 17h 30', heure locale à l'adresse ci-après :

**Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'OBR,
Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel,
Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura
Tél : 22 28 21 46 ou 22 28 22 16**

Il pourra également être obtenu physiquement au Service des Approvisionnements de l'OBR sur présentation d'un bordereau de versement de cinquante mille Francs Burundais (50.000 BIF) non remboursables, versés sur le compte N°**1101/001-04** (Sous-compte de Transit des Recettes Non Fiscales) ouvert à la Banque de la République du Burundi.

8. Dépôt et Ouverture des Offres.

Les offres sous enveloppes fermées et rédigées en langue française devront parvenir au Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes, Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, au plus tard **le 28/07/2024 à 09h30'**. Elles porteront obligatoirement la mention : **Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert No DNCMP/84/S/2023-2024, à n'ouvrir qu'en séance publique du 28/07/2024 à 10h 00'**.

L'ouverture des offres aura lieu le **28/07/2024 à 10h00'** dans l'une des salles de l'Office Burundais des Recettes, Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura. Les offres déposées après la date et/ou l'heure indiquée ne seront pas pris en considération lors de l'ouverture des offres. L'ouverture se fera en une seule étape.

9. Délais d'engagement.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

10. Garantie de soumission

Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire de soumission de :
- **cinq cent mille francs burundais (500 000 BIF)** pour le lot 1 ;
- **Trois cent mille francs burundais (300 000 BIF)** pour le lot 2.
La garantie bancaire est libellée en Francs Burundais par une institution financière agréée par la BRB. Les garanties devront porter l'adresse physique et électronique de l'institution financière émettrice. Les chèques certifiés ne sont pas acceptés.

11. Visite des imprimantes

Une visite guidée des imprimantes faisant objet du présent marché sera organisée **le 18/01/2024 à 9h 00'**, à partir de l'immeuble VIRAGO situé tout près du Port de Bujumbura jusqu'au site EMMAUS. Les soumissionnaires qui n'auront pas fait cette visite pourront le faire à leur convenance et guidés par les techniciens de l'OBR.

12. Renseignements

Toute demande de renseignements doit parvenir au Maître de l'Ouvrage au plus dix (10) jours calendaires avant l'ouverture des offres.

13. Qualification

Les offres techniques devront être entièrement conformes au Dossier d'Appel d'Offres et l'offre financière la moins disante, pourvu qu'elle ne soit ni sous-estimée, ni surestimée, conformément à l'article 194, alinéa 1. Le pourcentage à appliquer étant de $\pm 10\%$.

14. Adresse

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

*Commissariat des Services Généraux de l'OBR
Immeuble VIRAGO, 3^{ème} étage, Quartier Industriel
Avenue de la Tanzanie, N°936a/A,
B.P. 3465 Bujumbura
Tél. 22282146/22282202.*

Fait à Bujumbura, le 18/01/2024

**LE COMMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX ET
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**

Gérard SABAMAHO